

Adrien Taquet : « Les TISF ont un rôle à jouer partout où il y a des fragilités »

© Ministères sociaux / DICOM / Sipa press / Lewis Joly



Le gouvernement a décidé de mettre l'accent sur les 1 000 premiers jours de l'enfant, 1 000 jours au cours desquels se noue une partie de son destin, et au cours desquels s'instaurent souvent durablement des inégalités.

C'est tout l'objet du plan dévoilé le 28 septembre par Adrien Taquet, le secrétaire d'État chargé de l'Enfant et des familles auprès du ministre des Solidarités et de la Santé. Il s'agit ainsi de créer un parcours sans rupture et d'instaurer une coordination précoce de tous les professionnels.

Ce volontarisme en matière de petite enfance passe par la mise en place de nombreux dispositifs qui contribueront à abolir les frontières entre le sanitaire, le social et le médico-social : un entretien prénatal précoce dès le 4^e mois de grossesse ; un renforcement des personnels médico et psycho-sociaux dans une centaine de maternités prioritaires via la création de 200 postes supplémentaires ; un renforcement de l'accompagnement

post-partum à domicile ; l'aide au projet parental pour les personnes en situation de handicap ; ou encore la création d'un référent parcours 1 000 jours, chargé de coordonner l'action des différents intervenants.

Ce plan gouvernemental vise aussi à améliorer la qualité des lieux d'accueil de la petite enfance, avec l'expérimentation de solutions à horaires atypiques ou l'octroi des agréments conditionné au respect de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.

L'objectif est de ménager une meilleure continuité dans l'accompagnement des futures mères et des familles. Cela permet d'éviter les ruptures de prise en charge, de mieux repérer les éventuelles vulnérabilités, dans une logique de prévention, et ne pas mettre en place des mesures de protection bien plus drastiques.

Bien évidemment, le réseau ADMR, avec son savoir-faire, son professionnalisme, ses valeurs, a toute sa place dans ces politiques publiques, comme le confirme Adrien Taquet dans cette interview exclusive accordée au Lien. Le ministre y insiste notamment sur le rôle clé que peuvent jouer les techniciennes de l'intervention sociale et familiale, des TISF dont le rôle est précieux, insiste-t-il, « partout où il y a des fragilités ». Dans cet entretien, Adrien Taquet souligne la nécessité de mieux faire connaître leur apport auprès notamment des professionnels de santé.

Au-delà de la revalorisation salariale, engagée avec la modification de la convention collective de la branche, la reconnaissance des TISF passe par leur intégration pleine et entière aux nouvelles actions conduites par l'État et les collectivités pour améliorer la protection de l'enfance. Saluant leur engagement, en particulier en cette période d'épidémie qui oblige tout un chacun à sortir de sa zone de confort, Adrien Taquet se dit convaincu que de nouvelles missions pourraient apporter un surcroît de sens, à même de renforcer l'attractivité d'un métier qui, à ce jour, peine à recruter. ● ● ●



Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles

● ● ● En juillet 2019, lors des Assises de la Protection de l'Enfance, à Marseille, vous aviez cité dans votre discours les techniciennes de l'intervention sociale et familiale. Quel rôle ces TISF peuvent-elles jouer dans la protection de l'enfance ?

Adrien Taquet : Il s'agit d'une profession méconnue et insuffisamment reconnue. C'est la raison pour laquelle j'aime à saluer leur engagement, notamment en cette période difficile, et à me référer à leur métier lorsque j'évoque l'enjeu des 1 000 premiers jours de l'enfant. Leur rôle est fondamental parce qu'elles incarnent deux axes forts de la politique que je souhaite mener. D'une part, leur

action participe d'une stratégie de prévention, avec une intervention dans le milieu familial dès que des facteurs de vulnérabilité ont été identifiés. Elle contribue à un vrai soutien à la parentalité et permet d'éviter que des situations fragiles ne se dégradent. D'autre part, les TISF incarnent aussi l'approche de la santé globale (NDLR : une approche qui, par-delà l'aspect sanitaire, s'intéresse à la personne dans son ensemble et à son environnement), et que nous devons déployer auprès des enfants dès le plus jeune âge. Avec une attention à la fois aux dimensions sanitaire, psychologique et sociale.

Selon vous, comment remédier au manque d'attractivité du métier de TISF ?

Adrien Taquet : Il faut faire la promotion de ce métier, notamment auprès des professionnels de santé. Cela passe par un effort d'information et de formation. La reconnaissance, elle, passe certes par l'aspect salarial mais elle implique aussi de donner toute leur place, toute leur utilité aux TISF dans les politiques publiques que nous mettons en place. Je pense en particulier à la périnatalité et au parcours 1 000 jours, avec des moments clés : l'entretien prénatal précoce, au 4^e mois de grossesse et la période qui entoure l'accouchement. Nous allons ainsi créer 200 postes dans une centaine de maternités prioritaires

pour renforcer les staffs médico-psycho-sociaux. Les TISF peuvent accompagner les familles qui présentent des fragilités sociales. Enfin, il y a également les visites à domicile post-partum à la cinquième et à la douzième semaine. Nous allons créer de façon expérimentale un référent 1 000 jours, qui, pour les visites à domicile, sera généralement une sage-femme. Mais, dans certains cas, suivant les besoins, cette fonction pourra être occupée par une TISF. Car on passe d'une conception assez sanitaire à une approche plus vaste, qui inclut le psycho-social. Nous veillons à la santé et à la sécurité de l'enfant, mais aussi au bien-être général de la cellule familiale. En enrichissant encore le métier de TISF, on lui donnera un surcroît de sens et d'attractivité.

Vous entendez aborder la périnatalité sous un angle qui n'est pas exclusivement sanitaire. Comment rapprocher le sanitaire du social et du médico-social ?

Adrien Taquet : Vous pointez un des enjeux majeurs qui ont conduit à la création du parcours des 1 000 jours. Il faut se défaire d'une approche trop institutionnelle, qui génère des logiques en silos et conduit le parent à devoir coordonner lui-même différents professionnels. Une approche qui crée de la confusion, de la fatigue, voire de l'épuisement, et surtout des ruptures de prise

en charge. Beaucoup de femmes m'ont confié qu'elles se sentaient accompagnées avant l'accouchement et plus assez accompagnées après, en tout cas pas par les mêmes personnes. Il faut que les différents professionnels, qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble et qui souvent se connaissent mal, puissent mieux coopérer. La maternité peut être un lieu naturel de rencontre. La PMI et les CAF ont vocation à être moteurs de ce rapprochement, en tenant compte de réalités territoriales parfois très différentes.

Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à inverser le déclin de l'activité des TISF, au-delà de la crise du Covid ?

Adrien Taquet : Nous menons avec la CNAF une réflexion systémique, en essayant notamment de lever certaines barrières administratives et en facilitant l'accès à ces services. La contractualisation avec les départements dans le cadre de la stratégie de prévention et de protection de l'enfance a fait émerger des projets incluant un développement de l'offre de TISF.

Les TISF ont-elles un rôle à jouer dans l'accompagnement des enfants ou des parents en situation de handicap ?

Adrien Taquet : Les TISF ont un rôle à jouer partout où il y a des fragilités. Et les fragilités peuvent hélas s'accumuler : une fragilité liée au handicap est souvent susceptible de s'accompagner d'une fragilité sociale. Dans le cadre des 1 000 jours, j'ai annoncé la création de cinq services d'accompagnement de la parentalité des personnes en situation de handicap, des lieux ressources pluriprofessionnels pour accompagner dès le projet parental les personnes en situation de handicap. Les TISF y ont, me semble-t-il, toute leur place. L'objectif est de disposer d'un tel service dans chaque région d'ici à 2022. S'agissant des enfants en situation de handicap, là encore, les TISF auraient un rôle à jouer. On sait par exemple que 20 à 25 % des enfants confiés à l'ASE font l'objet d'une reconnaissance de la part de la MDPH. Un certain nombre de ces enfants devraient en réalité se trouver dans des structures ad hoc combinant médical et social. D'où le rôle de prévention essentiel que les TISF peuvent jouer, y compris pour apporter aux parents un précieux répit.

Les micro-crèches, en plein essor, notamment au sein du réseau ADMR, vous paraissent-elles apporter une réponse pertinente aux besoins de garde d'enfants ?

Adrien Taquet : Si elles s'installent durablement dans le paysage, c'est qu'elles répondent à une demande des parents, aux aspirations professionnelles des personnels et à la volonté de gestionnaires comme les associations ADMR. Là aussi, il faut partir des besoins. À chaque enfant peut correspondre un type d'accueil différent, articulé avec les contraintes qui s'imposent à ses parents. L'objectif pour les pouvoirs publics consiste à permettre à chaque parent de bénéficier d'une solution – ce qui est loin d'être le cas, et il faut reconnaître que les micro-crèches ont contribué à élargir l'offre – et dans la mesure du possible, d'offrir une liberté de choix entre les différents modes d'accueil, individuels ou collectifs (crèches, micro-crèches, assistantes maternelles, maisons d'assistantes maternelles, etc.). Les micro-crèches sont généralement assez agiles. Il est bon qu'elles se développent, aux côtés des autres modalités d'accueil.

Durant le premier confinement et depuis le début du deuxième, vous avez multiplié les contacts, les réunions avec les acteurs associatifs comme l'ADMR. Que nous apprennent ces temps de crise ?

Adrien Taquet : Ce que je retiens, c'est que la coordination, la coopération entre les différents acteurs y sont plus essentielles encore qu'en temps normal. Au-delà des annonces, des protocoles, il y a des réalités très concrètes de terrain, avec des difficultés opérationnelles. Et il est essentiel que des acteurs comme l'ADMR puissent les faire remonter jusqu'à nous, pour que l'on trouve des solutions. Avoir un dialogue resserré avec eux est absolument fondamental. Cela vaut aussi au niveau territorial. Dans certains départements, il a fallu que survienne la crise pour que les différents protagonistes se mettent à se parler. À l'avenir, l'enjeu consiste à pérenniser ce dialogue.